

champ libre

PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME



DOSSIERS

Première journée des membres de la PMAF

Notre point de vue sur la maladie de la vache folle

Manifestation à Boulogne-sur-Mer

Campagne veaux : la PMAF multiplie ses actions



Manifestation contre l'élevage en batterie des veaux, une équipe dynamique nous a apporté son soutien à Nantes

Photo Wayne Malcolm

Chers Amis,

C'est à peine si j'ose le dire. La crise de la vache folle est une chance pour les animaux de ferme !

Elle a eu l'effet d'un détonateur. En quelques jours, c'est l'ensemble des techniques modernes d'élevage qui se sont trouvées remises en cause. Enfin, on nous a accordé le "droit" de contester les élevages superproductifs, l'exploitation honteuse des animaux dits de consommation.

Dénoncer les cruelles conditions de vie des porcs, des veaux ou des volailles ne relève plus de la "sensibilisation", mais d'une question de santé publique.

Ces dernières semaines, nous avons délivré nos messages à de nombreux journalistes, enfin soucieux de les entendre. Dans les élevages intensifs, les animaux souffrent d'être surmenés, de leur entassement qui les stresse et d'une alimentation souvent inadaptée. Le résultat : une viande d'animaux malades, gavés d'antibiotiques, à la chair sans grande valeur nutritive, voire dangereuse pour la santé.

Les consommateurs ont réagi. Les viandes d'animaux élevés en plein air, porteuses de labels de qualité, ont vu considérablement s'accroître leurs ventes. Les végétariens ont grossi leurs troupes. Toute l'industrie de la viande se trouve en émoi.

Le signal est clair : les consommateurs veulent savoir ce que l'on met dans leur assiette, pour leur santé, mais aussi parce qu'ils sont de plus en plus nombreux à respecter les animaux et donc à refuser les élevages en batterie.

Hélas, notre Ministre de l'Agriculture semble aller à contresens de cette volonté d'une agriculture plus propre. Celui-ci continue à s'opposer, de façon bien isolée, à une interdiction de l'élevage en batterie des veaux en Europe. La PMAF a beaucoup œuvré, ces derniers mois, pour tenter de le faire changer d'avis. La bataille continue...

Concernant notre campagne pour un nouveau statut des animaux dans le Traité de Rome, vous avez été très nombreux à nous retourner des

pétitions. Merci beaucoup ! D'autres sont toujours à votre disposition. Il nous paraît essentiel que l'Europe accorde aux animaux le statut d'être sensibles.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez écrire au Ministre de l'Agriculture et au Ministre des Affaires européennes pour leur exprimer votre souhait que, lors de la prochaine Conférence Intergouvernementale de l'UE, le statut d'être sensible soit accordé aux animaux. Cette conférence est une série de réunions -qui pourraient continuer jusqu'en juin 1997- lors desquelles les 15 états membres discutent des prochaines modifications à apporter au Traité de Rome.

Monsieur Michel Barnier
Ministre Délégué aux Affaires européennes
Ministère des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75351 PARIS Cedex 07

Monsieur Philippe Vasseur
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75700 PARIS

Enfin, puis-je aussi vous rappeler que la PMAF a un grand besoin de nouveaux membres et donateurs. S'il vous plaît, faites connaître notre association autour de vous. Des tracts et de récents bulletins sont toujours à votre disposition.

Merci à tous pour le soutien important et fidèle que vous nous apportez.

Ghislain Zuccolo
Directeur

Notre première journée des membres : une réussite

Le samedi 16 mars était la date anniversaire de la PMAF. Deux ans plus tôt, le Journal Officiel annonçait la création de notre association. Pour fêter cet événement, nous avons organisé à Paris notre première journée des membres.

Vous êtes venus de toute la France pour l'occasion et nous tenons à vous en remercier. Les excellents orateurs qui se sont succédés ont tous su captiver l'attention de la salle, comble.

Cette journée nous a permis de faire le bilan de deux années d'activité. Nos campagnes contre les longs transports d'animaux et contre l'élevage en batterie des veaux et des poules pondeuses ont rencontré un vif succès. Plusieurs dizaines de milliers de tracts ont été distribués et bon nombre de télévisions ont utilisé les images que nous avons tournées.

Peter Stevenson, Directeur Politique et Juridique de Compassion In World Farming (CIWF), notre branche britannique, a présenté les avancées obtenues par l'association au Royaume-Uni. Le secret de la réussite : 25 ans de sensibilisation du grand public et un activisme important des membres de CIWF qui adressent chaque année des milliers de lettres aux hommes politiques.

Sonia Van Tichelen, Coordinatrice de Campagne de l'Eurogroupe pour la protection des animaux, a présenté le fonctionnement des différentes institutions de l'Union Européenne : "Les pays du Nord sont plus sensibles que ceux du Sud à la protection des animaux. Vu l'importance de la France dans le processus européen de décision, l'action de la PMAF est donc absolument essentielle" a-t-elle précisé.

Florence Burgat, Docteur en Philosophie et auteur du *Que sais-je "L'animal dans les pratiques de consommation"*, a fait un exposé très apprécié. Florence nous a expliqué le processus par lequel on a progressivement occulté de la vue du public l'abattage des animaux.

Ghislain Zuccolo, Directeur de la PMAF, a donné quelques conseils pour animer un groupe local de la PMAF et pour s'exprimer devant les médias.

De l'avis de tous, cette journée s'est avérée fructueuse et utile. Nous renouvelerons donc cette expérience dès l'année prochaine.



En haut : Peter Stevenson (à gauche) Directeur Politique et Juridique de CIWF et Sonia Van Tichelen (à droite) de l'Eurogroupe pour la protection des animaux.

Au centre : Florence Burgat, auteure de "Que Sais-je" L'animal dans les pratiques de consommation.

En bas : Ghislain Zuccolo, Directeur de la PMAF, explique comment animer un groupe local.

INFOS

Les animaux de ferme en voie d'extinction

La FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, a publié un rapport accablant : "La liste de surveillance mondiale pour la diversité des animaux domestiques". Ce rapport révèle que sur 3 882 variétés domestiques recensées (appartenant à 28 espèces), 873 sont, à l'heure actuelle, menacées d'extinction. En Europe "la moitié des races qui existaient au début du siècle se sont éteintes et 43 % des 1 500 races restantes risquent de disparaître dans les 20 prochaines années". La FAO précise que "La nature éminemment spécialisée de l'élevage moderne" représente la plus grande menace pour la sauvegarde de nos races domestiques. (source Le Monde 31.12.95).



Environnement

30 000 oiseaux sauvages, canards colverts, foulques etc., ont été victimes d'une épidémie qui a sévi sur le lac de Grand Lieu, en Bretagne. Beaucoup pensent qu'il s'agit là d'une épidémie de botulisme.

La recrudescence de cette maladie serait favorisée par les quantités énormes de déjections, issues des élevages intensifs, qui sont répandues chaque année sur les champs. Lors d'un congrès organisé par le groupement de défense sanitaire du bétail du Finistère, le Professeur Jean-Albert Nicolas, microbiologiste à la faculté de Limoges, a précisé que la Bretagne "avait réinventé le botulisme en développant de façon intensive ses élevages".

Pollution

Selon un article publié dans le Figaro, près du tiers des nappes phréatiques françaises seraient polluées par les nitrates. Dans certains cas, le seul limite de 50 mg/l fixé par l'Union européenne serait dépassé. Les nitrates peuvent être à l'origine d'hémorragie pour les nourissons et les femmes enceintes et de cancers des intestins pour les personnes âgées.

Justice pour les anguilles

Le Tribunal de Grande Instance de Saint-Nazaire a condamné à un mois de prison avec sursis une poissonnière qui a dépecé une anguille vivante. Cette pratique est, en effet, en infraction avec l'article 276 du code rural qui condamne les actes de cruauté envers les animaux. Il s'agit là d'une première condamnation de ce genre en France.

Sondage sur le veau

L'Eurogroupe pour la protection des animaux a fait un sondage en France, sur la consommation de viande de veaux. Il en ressort qu'environ 90 % des Français manifestent un intérêt pour le bien-être des animaux, 19 % des personnes interrogées mangent du veau une fois par semaine et 42 % en mangent plus d'une fois par mois, 71 % des personnes interrogées ont entendu parler de l'élevage des veaux en boxes individuels. Après leur avoir décrit les conditions d'élevage des veaux, 35 % des interviewés ont déclaré se sentir très concernés, 39 % un peu concernés et 64 % seraient prêts à payer entre 10 % et 15 % plus cher la viande de veaux élevés dans de meilleures conditions. Seulement 7 % des interviewés se déclarent peu enclins à acheter de la viande de veaux de couleur plus foncée.

La Coordination Paysanne européenne, un syndicat d'agriculteurs, a apporté son soutien à la proposition de la Commission européenne d'interdire l'élevage des veaux dans des boxes individuels à compter de 2008.

Intervention du Ministre

Lors d'une intervention devant le Conseil National des Jeunes Agriculteurs, Philippe Vasseur, Ministre de l'Agriculture, a précisé au sujet de la maladie de la vache folle : "Sachons aussi tirer de cette crise des leçons pour l'ensemble de notre agriculture, notamment en ce qui concerne les limites des systèmes intensifs de production". (Le Figaro 2.06.96)



Philippe Vasseur Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

Maladie de la vache folle : la PMAF donne son point de vue.

La maladie de la vache folle a connu un retentissement médiatique sans précédent ces derniers mois. **La PMAF peut se targuer d'avoir été l'une des premières associations françaises à avoir alerté l'opinion publique sur la menace que représente cette maladie pour la santé publique.**

Le 17 janvier 1996, nous avons diffusé un communiqué de presse dénonçant que des veaux britanniques, contaminés par la maladie de la vache folle, pourraient être exportés en France. Avant d'être exportés vers la France, les veaux devaient avoir leur boucle d'oreille contrôlée, afin d'écartier tout veau qui aurait été mis au monde par une vache contaminée par l'ESB. Or, une émission de la télévision britannique a révélé que dans bien des cas ces contrôles n'étaient pas réalisés correctement. Ainsi, il se peut que la

Le 20 janvier, nous diffusons un nouveau communiqué précisant que les autorités françaises allaient engager une action en justice à l'encontre d'un transporteur français qui aurait transporté des veaux britanniques, depuis la France jusqu'en Italie, en utilisant des documents officiels falsifiés. Le transporteur déclarait les veaux venant de Grande-Bretagne comme étant irlandais, en utilisant des certificats de santé irlandais trafiqués et des boucles d'oreilles. Les veaux étaient ensuite envoyés en Italie où ils étaient élevés pour donner de la viande de bœuf. De telles exportations étaient en infraction avec les règles de l'UE qui avaient été mises en place, afin d'éviter les exportations de veaux britanniques qui auraient pu développer l'ESB. Apparemment, ce trafic aurait porté sur 70 000 veaux. En effet, selon les autorités britan-

niques, 230 000 veaux ont été exportés du Royaume-Uni vers la France, dans les 10 premiers mois de 1995. Toutefois, selon le Ministère français de l'Agriculture, seulement 160 000 demandes d'importations ont été faites. Il y a donc 70 000 veaux qui semblent avoir disparus dans la nature.

Le 20 janvier, nous envoyons à la presse un dossier intitulé "La maladie de la vache folle menace-t-elle notre santé". Suite à la



La PMAF a organisé une conférence de presse sur la BSE.

A gauche : Ghislain Zuccolo
A droite : Peter Stevenson
Directeur de Compassion in World Farming

France ait importé des veaux qui risquaient de développer l'ESB. Dans notre communiqué, nous précisons "La maladie de la vache folle représente une grave menace, tant pour notre santé que pour celle des animaux. Il est incroyable que les mesures prises pour empêcher la propagation de cette maladie, en Europe, ne soient pas strictement appliquées et contrôlées. La Protection Mondiale des Animaux de Ferme presse le gouvernement français de s'assurer d'une application rigoureuse de ces mesures".

diffusion de ce document, le journal France Soir publie une page entière sur ce sujet.

Le 6 février, l'Académie Nationale de Médecine exprime, à l'unanimité, le vœu que soient interdits à la consommation humaine les abats (l'intestin, le thymus, la cervelle et la moelle épinière) des veaux importés du Royaume-Uni. Cette décision a été prise pour prévenir les risques que l'homme développe la maladie de Creutzfeldt-Jakob, après avoir consommé du bœuf contaminé par l'ESB. **La PMAF est la première organi-**

sation française a avoir attiré l'attention des consommateurs (quelques jours avant le vote de l'Académie de Médecine) sur l'absence d'une législation, en France, interdisant la consommation d'abats de veaux d'origine britannique, alors qu'une telle mesure existe au Royaume-Uni, pour les thymus et les intestins, depuis novembre 1994.



Aujourd'hui, la commercialisation de têtes de veaux n'est plus autorisée.

Le 1 avril 1996, nous avons adressé un courrier à Philippe Seguin, Président de l'Assemblée Nationale, et à Philippe Vasseur, Ministre de l'Agriculture, pour leur demander d'ouvrir d'urgence une enquête et de



Barbecue géant organisé par les agriculteurs pour promouvoir le bœuf.
Photo : Républicain Lorrain

publier un rapport public sur les méthodes utilisées pour élever et alimenter les animaux de ferme, en France. Nous diffusons un nouveau communiqué de presse dans lequel nous appelons le gouvernement français et l'Union européenne à

considérer la mise au point d'un test pour dépister la maladie de la vache folle, sur les animaux vivants, comme une absolue priorité. La PMAF considère qu'une politique massive d'abattage des bovins susceptibles d'être porteurs de l'agent ESB n'éradiquera pas cette maladie du Royaume-Uni, ni du reste de l'Europe. Nous croyons que seule la mise au point d'un test de dépistage de l'ESB sur les animaux vivants permettra de lutter efficacement contre cette maladie.

Le 11 avril 1996, nous avons organisé une conférence de presse à Paris, à laquelle nous avons invité Peter Stevenson, Directeur Politique et Juridique de Compassion in World Farming, notre branche britannique, pour parler de la maladie de la vache folle. Nous avons été interviewés pour le journal de France Inter.

Ces dernières semaines, nous avons donc passé beaucoup de temps et dépensé beaucoup d'énergie pour répondre aux questions des journalistes et du grand public sur l'ESB. Reste à espérer que nos dirigeants sauront tirer les leçons qui s'imposent de cette triste affaire. La première étant que le non respect des besoins biologiques des animaux les poussant à produire toujours plus, au plus bas prix, peut être dangereux pour les consommateurs. Il faut également garder à l'esprit que la maladie de la vache folle n'est que la partie émergée de l'iceberg. Les animaux de ferme sont, en effet, souvent nourris avec une alimentation qui ne leur convient pas. De plus, on leur donne de fortes doses d'antibiotiques, pour combattre les maladies inévitables dues aux conditions surchargées et non naturelles de l'élevage intensif. Les animaux sont également, dans bien des cas, élevés et transportés dans des conditions si stressantes, que la qualité de leur viande en pâtit : Une situation que la PMAF s'efforce de rappeler continuellement aux consommateurs. Si nous voulons une nourriture sans danger et de bonnes conditions de vie pour les animaux, nous devons mettre un terme aux cruels élevages intensifs et utiliser des méthodes d'élevage plus naturelles.

TRANSPORT



Notre manifestation contre les longs transports d'animaux.

La Protection Mondiale des Animaux de Ferme a accueilli très favorablement la décision prise par Philippe Vasseur, Ministre de l'Agriculture, de suspendre les importations de veaux vivants du Royaume-Uni, afin de préserver les consommateurs français d'une possible contamination par la maladie de la vache folle.

Cette initiative a mis un terme à un cruel commerce. Chaque année, le Royaume-Uni exportait 200 000 veaux de 2 semaines vers la France, où ils étaient élevés en batterie.

Hélas, le Royaume-Uni exporte aussi, chaque année, environ 1 million de moutons en Europe, dont un grand nombre en France. Quelques jours après la décision de Philippe Vasseur, la PMAF a donc organisé une manifestation à Boulogne-sur-Mer, où arrivent la plupart des animaux exportés d'Angleterre, pour demander que cesse également le commerce des moutons. Plusieurs associations de défense des animaux se sont jointes à notre action notamment la Laf-Dam et la SPA locale.

Nous avons traversé les rues du centre-ville de Boulogne munis de mégaphones et nous avons distribué une lettre ouverte aux habitants de Boulogne-sur-Mer les appelant à la mobilisation.

La presse locale a largement couvert cet événement. Patrice Bonay, notre délégué pour le Nord de la France, a été interviewé pour le 19-20 de France 3 nationale ainsi que pour les informations régionales de M6. Marie-Christine Blandin, la Présidente de la Région Nord - Pas-de-Calais nous a assurés de son soutien, en nous faisant parvenir un message très encourageant : "il faudra encore beaucoup de mobilisation et d'énergie pour aboutir au changement que nous souhaitons ensemble : à savoir qu'enfin les

animaux de rentes ne soient plus considérés, comme c'est le cas actuellement dans le Traité de Rome, comme des produits agricoles identiques aux légumes ou aux céréales mais, soient bien considérés comme des êtres vivants pouvant ressentir douleur et détresse. Je crois en effet que, comme vous le revendiquez, il faut que la prochaine révision du Traité de Rome reconnaisse ce nouveau statut aux animaux. Cette reconnaissance permettra de prendre les mesures nécessaires à l'élimination des élevages actuels en batterie et des longs transports dans des conditions inacceptables".

A de nombreuses reprises, les associations britanniques de protection animale ont suivi les camions qui transportent le bétail et ont prouvé que, dans bien des cas, les animaux

voyagent 24 heures, 30 heures, voire 50 heures d'affilée, sans être nourris, sans être abreuvés et sans recevoir le moindre repos. La législation française et européenne qui protège les animaux lors de leur transport est presque systématiquement bafouée. Lors des transports sur de longues distances, bon nombre d'animaux meurent.

Ce commerce est totalement inutile. La PMAF demande au Ministre de l'Agriculture de suspendre également les importations de moutons vivants du Royaume-Uni et de limiter la durée des transports d'animaux vivants à 8 heures maximum.

Nous envisageons de mener d'autres actions partout où les animaux transitent lors de longs trajets. Nous vous tiendrons informés !



La PMAF manifeste dans les rues de Boulogne-sur-Mer contre les importations de moutons et les longs transports d'animaux vivants





Transport des chevaux : la PMAF agit

Le 25 avril dernier, la PMAF s'est jointe à d'autres associations et bénévoles, afin de manifester sur l'aire de transit de la gare de Lauterbourg pour exprimer son opposition aux longs transports de chevaux.

La gare de Lauterbourg (Alsace) est, en effet, un important centre de transit d'équidés en provenance d'Europe de l'Est et à destination du Midi de la France.

Nous avons constaté que les wagons étaient équipés pour le transport des bovins et n'étaient donc pas conformes pour le transport des chevaux. Cela peut être à l'origine de graves accidents et blessures ainsi que d'une panique entre les chevaux, si l'un d'eux tombe et que ses sabots restent coincés.

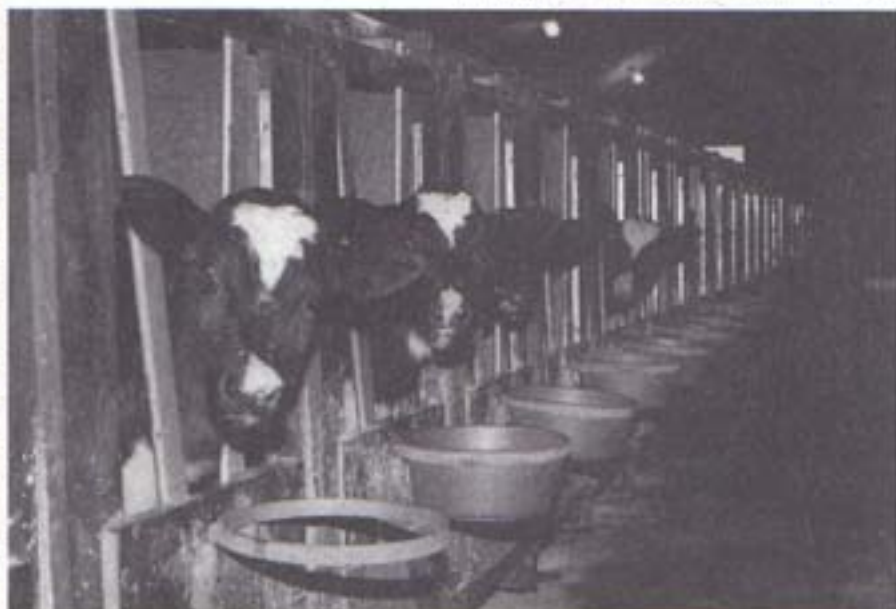
Ces chevaux, en provenance de Pologne et à destination d'un grand abattoir de chevaux à Carpentras, voyagent durant des heures à l'intérieur de ces wagons.

Récemment, un cheval a été trouvé mort à son arrivée à Lauterbourg. La PMAF demande à ce que les importations de chevaux des pays de l'Est cessent immédiatement.

Le gouvernement français se désintéresse du sort des veaux.

En novembre 1995, le Comité Scientifique Vétérinaire (CSV) de l'Union européenne a condamné l'élevage des veaux dans des boîtes individuelles. Dans un rapport, il a écrit que le bien-être des veaux est médiocre dans les cases individuelles et que les régimes alimentaires contenant peu de fourrage et de fer peuvent causer de sérieux problèmes de santé pour les veaux. Dans le même rapport, le CSV a recommandé que les veaux soient élevés en groupe plutôt qu'en cases individuelles. C'est sur la base de ce rapport que la Commission de l'Union européenne a recommandé au Conseil européen des Ministres de l'Agriculture l'interdiction de l'élevage en boîtes, des veaux de plus de 8 semaines, à compter de l'an 2008.

Hélas, Philippe Vasseur, le Ministre français de l'Agriculture, refuse de soutenir une telle mesure. Il a manifesté son opposition à une



Les chevaux importés en France des Pays de l'Est seront abattus pour la boucherie



remise en cause de l'élevage des veaux en caisses individuelles, en adressant un mémorandum à l'ensemble de ses collègues européens. Il est apparemment la proie de quelques groupes de pression plus soucieux de leurs performances économiques que du bien-être des animaux. Ainsi, le Ministre a reçu une délégation d'éleveurs qui lui ont remis plus de 100 000 cartes postales demandant le maintien de l'élevage des veaux en batterie.

Philippe Vasseur conteste également les conclusions du rapport scientifique sur le bien-être des veaux qui a été publié par le CSV.

Pour répondre aux arguments de Philippe Vasseur et prouver que les conditions de vie des veaux de

batterie sont cruelles, nous avons décidé de publier notre propre rapport scientifique. Ce rapport passe en revue l'ensemble des études qui ont été réalisées sur le bien-être des veaux en France et en Europe.

Nous avons également réalisé une nouvelle vidéo de 5 minutes intitulée "Les veaux victimes de notre gourmandise". Ce film montre des images tournées dans 3 différents élevages intensifs français ainsi qu'une alternative, l'élevage des veaux en groupe. Plusieurs chaînes de télévision en ont montré quelques extraits.

Notre rapport scientifique a été envoyé au Ministre de l'Agriculture ainsi qu'aux députés de l'Assemblée Nationale et aux députés européens. Il a été présenté, ainsi que notre nouvelle vidéo, lors d'une conférence de presse que nous avons organisée à Paris.

Agissons :

Ecrivez à Philippe Vasseur, Ministre de l'Agriculture, pour lui demander d'abandonner son opposition à la proposition de la Commission européenne d'interdire l'élevage en batterie des veaux. Vous pouvez lui écrire à cette adresse : Ministère de l'Agriculture - 78 rue de Varenne - 75700 PARIS

Notre vidéo "Les veaux victimes de notre gourmandise" est en vente au prix de 70 F plus 18 F de frais de port. Vous pouvez la commander pour la montrer à vos amis, vos voisins, vos collègues, etc.

Vous pouvez aussi commander notre rapport "L'élevage des veaux de boucherie en France". Il est vendu 20 F plus 5 F de frais de port. Pourquoi ne pas l'envoyer à un journaliste ou à votre député ?

Victor poursuit son tour de France

En septembre dernier, nous avons visité 10 villes avec Victor, la copie conforme d'un veau enchaîné dans une caisse en bois identique à celles utilisées dans les élevages en batterie. Nous avons alors rencontré 47 journaux, télévisions et radios.

Malgré le soutien manifeste des Français pour notre action, Philippe Vasseur, le Ministre de l'Agriculture, s'oppose toujours à une interdiction



Notre caméra film un élevage de veaux en groupe, une bonne alternative à l'élevage en batterie

L'ELEVAGE DES VEAUX DE BOUCHERIE EN FRANCE



UN RAPPORT DE LA :

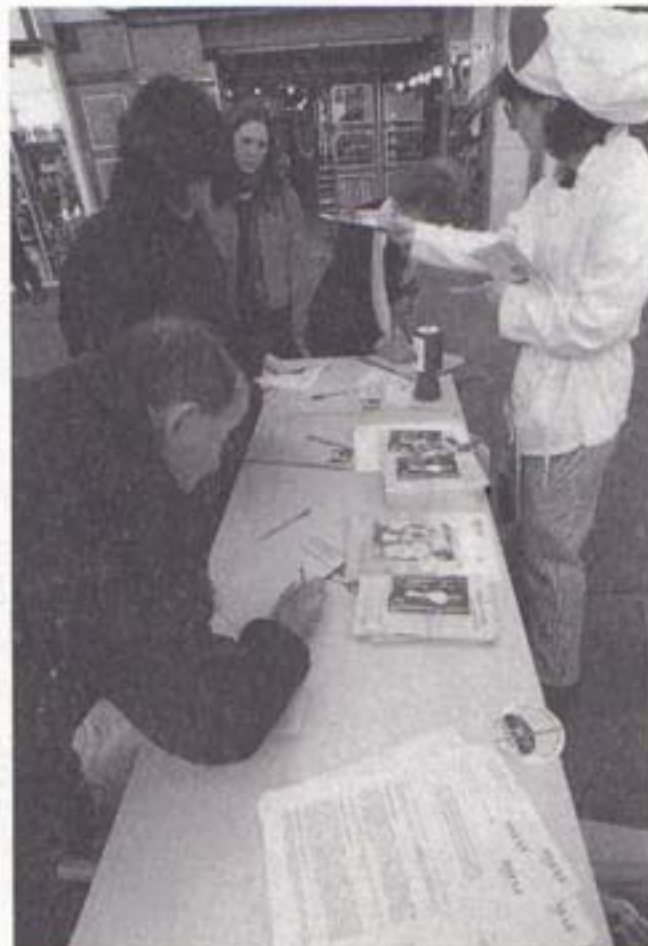
PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME

Avril 1996

de l'élevage en batterie des veaux. En avril dernier, nous avons donc décidé de repartir sur les routes, durant deux semaines, avec Victor, afin de dénoncer l'attitude de Philippe Vasseur. Dix nouvelles villes ont été visitées : Laon, Bayeux, Nantes, Rennes, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand, Limoges et Orléans. Dans chacune de ces villes, nous avons fait signer nos pétitions, distribué des cartes postales à envoyer au Ministre de l'Agriculture et appelé les consommateurs à refuser de consommer de la viande blanche de veau. Durant ces deux semaines, nous avons rencontré 9 télévisions locales, 18 journaux régionaux et 25 radios de la bande FM.

En collaboration avec 10 autres associations

de protection des animaux, la Protection Mondiale des Animaux de Ferme a placé une page entière de publicité avec le message "Le veau en batterie, ça suffit". Cette publicité est parue dans "Libération", "Télé 7 jours" et "Femme Actuelle". Ces journaux sont à très fort tirage. Ils nous ont permis de sensibiliser la moitié de la population française à notre cause.



La PMAF a également organisé une manifestation avec Victor, à l'entrée du Salon de l'Agriculture, le jour où celui-ci a été inauguré par Jacques Chirac et Philippe Vasseur. Nous avons aussi été présents à Bruxelles, avec Victor, devant le bâtiment où s'est réuni le Conseil européen des Ministres de l'Agriculture.

En haut à gauche : Victor a été invité au Jardin des Bêtes sur France 3, animé par le Docteur Rousselet Blanc.

En haut à droite : A Bordeaux, nous avons recueilli un maximum de signatures.

En bas à gauche : Colette Besson et Nathalie Becker discutent avec un passant. Photo Wayne Malcolm

Au total, depuis une année nous avons été interviewés plus d'une centaine de fois pour dénoncer les cruelles conditions d'élevage des veaux en batterie. Il est primordial que nous continuions, avec votre aide, à maintenir la pression sur le gouvernement français.

Le veau en batterie, ça suffit!



Arrivé brutalement à sa mère quelques jours après sa naissance, le veau est enfermé seul, sans contact avec ses congénères, maintenu dans une position normale, et se retournant. Pendant plusieurs mois, il reste dans sa cage privé de lumière, ne recevant qu'une alimentation appauvrie en fibre et sans foinage. AFFRIMÉ, anesthésié, sans douleur ni de plaisir, il subit, à son départ, que le choc de l'abattoir.

**Une souffrance
qui passe par
votre assiette.**

**Malheureusement, vous savez pourquoi
le viande de un veau
élevé en batterie est blancher!**

Quand vous achetez du veau, n'achetez pas de veau élevé en batterie. Mobilisons-nous dès aujourd'hui pour obtenir l'arrêt définitif de cet élevage.

03 87 36 46 05

Document communiqué par la Direction Départementale des Services vétérinaires de la Seine-Maritime. Ce document est la propriété de la Direction Départementale des Services vétérinaires de la Seine-Maritime. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction Départementale des Services vétérinaires de la Seine-Maritime est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction Départementale des Services vétérinaires de la Seine-Maritime est formellement interdite.



Halte à l'élevage intensif



Halte aux longs transports d'animaux



LES COULISSES DE L'ELEVAGE MODERNE



Protection Mondiale des Animaux de Ferme,
Fédération Association Aux Animaux.



Des nouveaux auto-collants

Nous avons fait imprimer un autocollant contre les transports d'animaux sur de longues distances. Nous espérons que vous serez nombreux à nous en commander. Vous pouvez le coller sur votre voiture, par exemple. Vous nous aiderez ainsi à diffuser notre message. L'autocollant est en vente au prix de 5 francs l'unité.

Nous avons également réalisé une planche de 24 étiquettes autocollantes, à coller sur vos enveloppes, avec les messages "Halte aux longs transports d'animaux" et "Halte à l'élevage intensif". La planche est vendue au prix de 15 francs. Merci d'utiliser le bon de commande joint à "Champ Libre".

Des images choquantes sur l'élevage intensif en France

Nous vous rappelons que la PMAF a réalisé une vidéo de 14 minutes, intitulée "Les coulisses de l'élevage moderne". Ce film, intégralement tourné en France, montre les cruelles conditions d'élevage des veaux, des poules pondeuses, des cochons, des poulets de chair et des dindes. Il montre également les mauvais traitements dont sont victimes des animaux sur les marchés aux bestiaux et dans les abattoirs. Cette vidéo est en vente au prix de 118 francs, frais de port compris.

Ne me jetez pas SVP !

Une fois que vous aurez lu "Champ Libre", ne le jetez pas, s'il vous plaît. Donnez-le à un ami ou placez-le dans la salle d'attente de votre vétérinaire, de votre médecin, de votre coiffeur ou dans une laverie automatique. Vous pourrez peut-être ainsi nous aider à acquérir le soutien d'autres personnes à notre cause. Merci.

La PMAF agit : L'émission télévisée 30 Millions d'Amis a utilisé des images tournées par la PMAF dans des élevages industriels de cochons.

La PMAF est intervenue sur Radio Peltre Loisirs, sur Metz FM, et sur Fréquence Protestante (Paris), afin de présenter ses différentes campagnes pour protéger les animaux de ferme.

La PMAF a participé au premier congrès national sur la protection animale organisé à Marseille. Elle est intervenue pour parler des conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux de ferme.

La PMAF a été invitée à faire un exposé sur ses campagnes, durant une trentaine de minutes, lors d'une soirée organisée par l'association Femmes Responsables, à Saint-Pol-sur-Ternoise. Philippe Vasseur, le Ministre de l'Agriculture, qui est aussi maire de cette ville, aurait dû participer à cette soirée, mais il a dû annuler sa venue en dernière minute. L'association Femmes Responsables a présenté un résumé des revendications de la PMAF lors d'un congrès sur la violence, qui a été organisé au sénat.

La PMAF a organisé une conférence-débat sur son action à la Maison de la Nature à Lille, ainsi qu'à la Flèche dans la Sarthe.

Nous avons également été interviewés par la radio britannique BBC, pour donner notre point de vue sur l'Aïd-El-Kébir, la fête musulmane du mouton.

La PMAF est intervenue auprès de la préfecture de Limoges pour s'opposer à l'organisation d'un rodéo.

Notre vidéo sur le transport des animaux "Pour quelques centimes de plus" a été présentée lors d'une conférence internationale organisée à Genève par l'ONU des animaux.

Nous avons tenu un stand à la Foire Internationale de Nancy.

La PMAF est intervenue auprès de la société Bonneterre qui commercialise du foie gras biologique. L'une des valeurs défendues par l'agriculture biologique n'est-elle pas le respect de l'animal ? Vous pouvez écrire à la société Bonneterre à l'adresse suivante : Bonneterre - 1 place des Planteurs - 94538 RUNGIS Cedex

En collaboration avec CIWF, son organisation soeur au Royaume-Uni et en Irlande, la PMAF a exposé, devant la Commission des Affaires Juridiques du Parlement Européen, les raisons pour lesquelles elle est opposée au brevetage des animaux vivants.



PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME

4, rue Maurice Barrès 57000 METZ

Tel : 03 87 36 46 05 Fax : 03 87 36 47 82